

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRETES du MAIRE

N° 259/22

OBJET :

Marché 22T006

« Travaux de réhabilitation et d'extension de
la salle Pierre Tristani - Miramas »

Lot 1 :

VRD/Paysage/Désamiantage/Démolition/
Gros œuvre /Revêtements de façades

Avenant n°1

Nature : Décision du Maire prise par
délégation

Matière : Marchés Publics

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

VU l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code
Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°27-2020 du Conseil
Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant
délégation d'attributions du conseil municipal au
Maire,

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018
et le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018
portant Code de la commande publique,

CONSIDERANT la décision n°95/22 par laquelle
Monsieur le Maire a conclu le marché « Travaux
de réhabilitation et d'extension de la salle Pierre
Tristani - Miramas - Lot 1 »,

CONSIDERANT que le marché a été passé selon
la procédure d'appel d'offres ouvert en vertu des
articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à
R.2161-5 du Code de la commande publique,

CONSIDERANT que le marché est conclu à
compter de sa date de notification à la fin de la
Garantie de Parfait Achèvement (GPA),

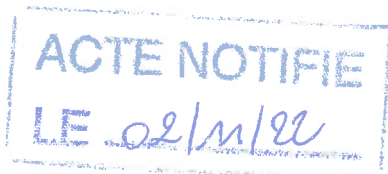
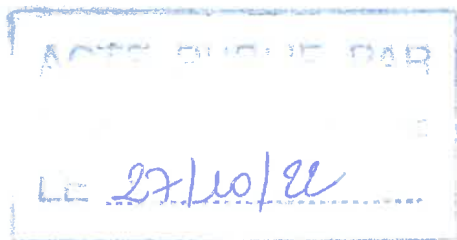
CONSIDERANT que le marché a été notifié le 21
juin 2022,

CONSIDERANT que la passation de l'avenant
n°1 est rendue nécessaire pour la bonne exécution
du marché du fait de travaux de désamiantage
supplémentaires à effectuer sur des zones non
identifiées dans le marché initial,

CONSIDERANT que l'avenant n°1 a une
incidence financière sur le montant du marché,

CONSIDERANT le taux d'augmentation du
marché initial de 4,42 % ne demande pas le
passage préalable devant la Commission d'Appel
d'Offres,

DECIDONS



Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le 27/10/22

SLO

ID : 013-211300637-20221020-D2022_259-CC

En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE NOTIFIER** à la société MAÎTRISE ET CONSTRUCTION, sise 740 boulevard de la Libération à Saint Victoret (13730), l'avenant n°1 ayant une incidence financière de 89 574,47 € HT sur le montant initial du marché public qui passe de 2 024 016,10 € HT à 2 113 590,57 € HT,

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier d'Istres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 20 OCT. 2022

LE MAIRE,



Frédéric VIGOUROUX

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication le : 27/10/22

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADE

MARCHE N° 22T006

**Travaux de Réhabilitation et d'Extension de la Salle Pierre Tristani -
MIRAMAS**

**LOT N° 1 : VRD – PAYSAGE – DESAMIANTAGE – DEMOLITION – GROS
ŒUVRE – REVETEMENTS DE FACADES**

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE MIRAMAS représentée par son Maire en exercice
HOTEL DE VILLE – Place Jean-Jaurès – 13140 MIRAMAS

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

MAITRISE ET CONSTRUCTION

(Mandataire du Groupement MAITRISE et CONSTRUCTION / V.R.D. PROVENCE / ESPACES VERTS DU LITTORAL)
740 Boulevard de la Libération – 13730 SAINT-VICTORET
contact@maitriseconstruction.com / Tel 04 86 37 11 01

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

n Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE PIERRE TRISTANI

Lot n° 01 : Vrd - Paysage – Désamiantage – Démolition – Gros Œuvre – Revêtements de Façades

■ Référence du marché public : **22T006**

■ Date de la notification du marché public : **21/06/2022**

■ Durée d'exécution du marché public : **Le délai global d'exécution des travaux de l'ensemble des lots est de 29 mois, dont 2 mois de préparation de chantier (selon les OS n° 01 & 02)**

n Montant du marché relatif au lot n°01 :

■ Montant du marché HT : 2 024 016,10 €

Se répartissant comme suit :

- Lot 01 C-D-E-F	1 288 867,60 €/ MAITRISE & CONSTRUCTION
- Lot 01 A	629 927,80 €/ VRD PROVENCE
- Lot 01 B	105 220,70 €/ ESPACES VERTS DU LITTORAL

■ Taux de la TVA : 20% 404 803,22 €

■ Montant du marché TTC : 2 428 819,32 €

D - Objet de l'avenant.

n Modifications introduites par le présent avenant :

A la suite d'un second diagnostic amiante, il a été constaté la présence d'amiante sur d'autres zones de travaux que celles identifiées dans le marché. Cette détection induit que des travaux de désamiantage doivent être effectués sur ces zones.

Afin d'exécuter le marché, ces travaux de désamiantage supplémentaires sont nécessaires et ne peuvent donner lieu à un changement de titulaire pour des raisons économiques et techniques.

Au titre de l'article 2194-7 du code de la commande publique, le présent avenant intègre, aux prestations initiales, les prestations supplémentaires figurant sous la rubrique « DESAMIANTAGE / TRAVAUX COMPLEMENTAIRES » de la DPGF 01C DESAMIANTAGE pour un montant de 89 574,47 €uros H.T. Cette somme correspondant à la somme des montants des postes « Total INSTALLATION DE CHANTIER / PLAN DE RETRAIT / CONFINEMENT / ANALYSES », « Total TRAVAUX DE DESAMIANTAGE » et « Total ANALYSES LIBERATOIRES ».

La DPGF initiale est remplacée par la DPGF d'un montant de 139 446,12 €uros H.T, ci-jointe.

Au regard de l'ampleur des travaux supplémentaires, il convient :

de modifier le délai d'exécution des travaux de 5 semaines par rapport au planning prévisionnel global initial. Ce nouveau Planning prévisionnel global, intitulé Planning Prévisionnel Global V2 est joint au présent avenant ;

de modifier le CCTP. Le CCTP – LOT N°01C DESAMIANTAGE Septembre 2022 remplace le précédent.

1. **Lot 01C - Désamiantage**

Montant plus-value

+ 89 574,47 € HT

Ces modifications font l'objet d'un Devis n° 3036 du 07/09/2022 en annexe

RECAPITULATIF :

Montant total Plus-value : 89 574,47 € HT

Montant total avenant HT : 89 574,47 € HT

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

n **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public.

Montant de l'avenant :

- Montant de l'Avenant HT : 89 574,47 €
- Taux de la TVA : 20% 17 914,89 €
- Montant de l'Avenant TTC : 107 489,36 €

- % d'écart introduit par l'avenant : + 4.42 %

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le

SLO

ID : 013-211300637-20221020-D2022_259-CC

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

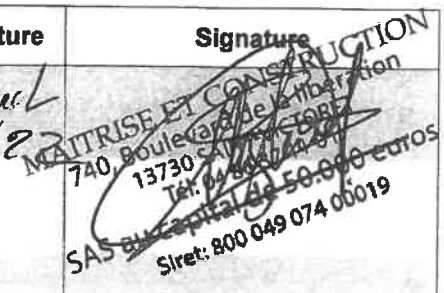
- Nouveau Montant du marché HT : 2 113 590,57 €

Se répartissant comme suit :

- Lot 01 C-D-E-F 1 378 442,07 €/ MAITRISE & CONSTRUCTION
- Lot 01 A 629 927,80 €/ VRD PROVENCE
- Lot 01 B 105 220,70 €/ ESPACES VERTS DU LITTORAL

- Taux de la TVA : 20% 422 718,11 €
- Nouveau Montant du marché TTC : 2 536 308,68 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<i>Figliore Stéphane - DG</i>	<i>Saint-Victoul Le 03/10/22</i>	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

A Miramas,

Signature *20/10/22*
(représentant du pouvoir adjudicateur)





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)

Utilisateur : wspastell wspastell

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	D2022_259
Date de la décision :	2022-10-20 00:00:00+02
Objet :	Avenant 1 - Marché 22T006 "Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Pierre Tristani - Miramas" - Lot 1 : VRD/Paysage/Désamiantage/Démolition/ Gros ?uvre /Revêtements de façades Montant de l'avenant 1 : 89 574,47 ? HT Marché passé en appel d'offres en vertu des articles L 2124-2, R.2124-2 1°, R.2161-2 à 2161-5 du code de la Commande Publique
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	013-211300637-20221020-D2022_259-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
013-211300637-20221020-D2022_259-CC-1-1_0.xml	text/xml	1304
Nom original :		
D__c 22T006 AVT 1 LOT 1.pdf	application/pdf	497149
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20221020-D2022_259-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	497149
Nom original :		
AVT 1 Lot 1 22T006.pdf	application/pdf	13318185
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20221020-D2022_259-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	13318185

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
<i>Posté</i>	<i>27 octobre 2022 à 10h23min58s</i>	<i>Dépôt initial</i>
<i>En attente de transmission</i>	<i>27 octobre 2022 à 10h53min30s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
<i>Transmis</i>	<i>27 octobre 2022 à 10h57min54s</i>	<i>Transmis au MI</i>
<i>Acquittement reçu</i>	<i>27 octobre 2022 à 10h58min02s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-10-27</i>

